



04.94.55.69.29 - [pole-jeunesse@mairie-grimaud.fr](mailto:pole-jeunesse@mairie-grimaud.fr)  
[grimaud.portail-familles.net](http://grimaud.portail-familles.net)

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES ET OPTIONNELS (photocopies à fournir)

### OBLIGATOIRES AVANT LE 31 MARS 2020:

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors téléphone portable)
- Carnet de santé (vaccinations)
- Livret de famille
- 1 photo d'identité
- Jugement de divorce ou rupture de PACS le cas échéant

### OBLIGATOIRES AVANT LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020:

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors téléphone portable)
- Attestation d'assurances scolaire/extrascolaire 2020/2021 (même si déjà donnée à l'école)

### OPTIONNELS :

- Dernier avis d'imposition des deux parents si pas allocataire CAF
- Demande de dérogation (si vous êtes domicilié dans une autre commune de Grimaud)
- Contrat de travail des 2 parents ou attestation d'employeur (en cas de demande d'inscription aux activités extrascolaires)